

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 14 décembre 2006
PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

— Après étude du *préavis municipal no 10* qui nous propose :

La fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements, pour la législature 2006-2011.

— Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour

— Après lecture du rapport de la commission de gestion

— **L'assemblée décide à l'unanimité :**

De fixer les valeurs suivantes pour la législature 2006-2011 :

- 1. Plafond d'emprunts (brut) à titre provisoire jusqu'à la vente des bâtiments scolaires secondaires : Fr. 22'000'000.--.**
- 2. Dès remboursements Fr. 12'000'000.--.**
- 3. Plafond de risques pour cautionnements et autres engagements : Fr. 7'000'000.--.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 14 décembre 2006.

La Secrétaire :
D. Burnat Dupraz

La Présidente :
Heidi Arni